ESPACE BOURSE

Guide simplifié

Sommaire

1. La Bourse pour vous 3

2. Je découvre le « Tableau de Bord » 4

3. Je consulte mon portefeuille/PEA et mes résultats 5

   a. Bon à savoir : le portefeuille fictif 6

4. Je passe un ordre sur « actions ou OPC » 7

5. Je suis mes opérations 10

   a. Carnet d'ordres 10

   b. Synthèse de comptes 11

   c. Fiscalité 12

   d. Historique des opérations 13

   e. Plus ou moins-values réalisées 14

6. Je m'informe et je me tiens informé 15

   a. Je m'informe (fiche valeur) 15

   b. Je me tiens informé (les alertes) 18

7. Annexes 19

1. La Bourse pour vous

Avec votre Cyber Espace Bourse, accédez facilement à l'univers des marchés financiers.

Votre espace dédié à la bourse est à la portée de tout le monde. Nous l'avons construit avec vous et pour vous.

Toujours en évolution

Mobile, comme vous

La bourse pour tous

Découvrez en synthèse 6 parcours correspondants à vos cas d'utilisation les plus courants et tirez le meilleur parti de votre « Espace Bourse » !

Créé pour vous et avec vous, ce site vous offrira une navigation simple, fluide et centrée sur vos besoins. Une présentation claire et structurée de vos informations, homogène sur ordinateur, comme sur tablette ou smartphone.

Profitez des services de Cyber Espace Bourse.
Soyez en direct avec les marchés en toute simplicité et en toute liberté.

Votre conseiller reste bien sûr à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Investir dans des produits financiers comporte des risques liés à la fluctuation des marchés boursiers : ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. Vous devez donc être prêt à accepter de perdre tout ou partie de l'épargne investie.

La responsabilité de la Banque Populaire ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des informations contenues dans ce document et des conséquences de toute décision prise sur la base des informations, données et analyses présentes dans ce document. Les investisseurs sont informés que tout investissement dans des valeurs ou des marchés présente des risques : un tel investissement est par nature volatil, expose l'investisseur aux risques du marché et est susceptible de résulter en une perte (pouvant être totale) du capital investi.

2. Je découvre le « Tableau de Bord »

Accès TABLEAU DE BORD

Le « TABLEAU DE BORD » constitue votre page d'accueil sur votre site de bourse en ligne.

Il vous permet :

- D'accéder à la liste de vos différents comptes titres ordinaires (CTO) et Plan d'Epargne en Actions (PEA), et aux résultats synthétiques et détaillés de vos investissements,
- De visualiser votre portefeuille sous forme graphique et d'accéder au détail,
- De suivre vos valeurs favorites (détenues ou non en portefeuille),
- De prendre connaissance de l'évolution des indices CAC 40 et Dow Jones, …,
- De consulter vos notifications liées à la vie de votre portefeuille : ordres tombés, ordres exécutés, Opérations sur titres (OST) comme par exemple un versement de dividende, Assemblées Générales des actionnaires (AG).

L'info en plus :
Depuis mai 2020, découvrez les articles d'experts du Magazine de la Bourse, pour mieux comprendre l'impact des grands événements économiques sur les entreprises et les secteurs d'activités. Et aussi, découvrir des astuces et les outils de votre espace de bourse en ligne.

3. Je consulte mon portefeuille/PEA et mes résultats

Accès via le menu

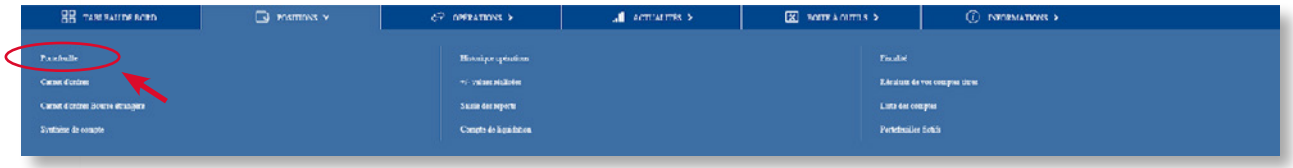

Accès via le « TABLEAU DE BORD »

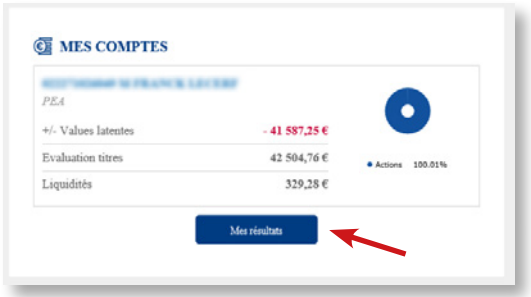

Depuis le Tableau de Bord vous pouvez sélectionner parmi vos comptes celui que vous souhaitez consulter.
La fonction Portefeuille vous permet de visualiser les valeurs que vous détenez. Il est présenté synthétiquement et sous format tableau, classé par type d'actifs : Actions, Obligations, OPC, Divers,...

Vous retrouvez sur cette page :

- Une évaluation des titres que vous détenez,
- Vos liquidités,
- Le total de vos actifs,
- Le total des +/- values latentes,
- Le solde de liquidation en cours,
- Le solde de liquidation précédente.

Vous avez également la possibilité d'imprimer votre portefeuille ou de l'exporter en PDF et CSV (fichier texte).

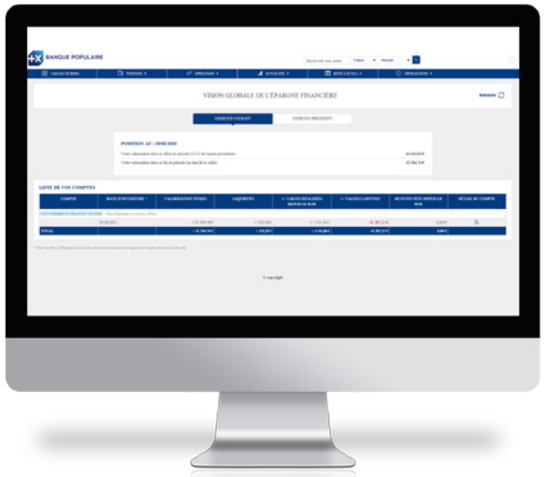

A partir du Tableau de Bord vous pouvez aussi accéder aux résultats globaux (par compte) et détaillés (par valeur) de vos investissements.
Si vous avez plusieurs comptes, vous pouvez également changer directement le compte que vous souhaitez consulter (en haut à gauche de votre écran).

a. Bon à savoir : le portefeuille fictif

Vous pouvez disposer d'un portefeuille fictif (maximum 15).

Le portefeuille fictif est un outil permettant de gérer virtuellement des valeurs mobilières. Ainsi vous pourrez tester votre savoir-faire dans le domaine financier sans risque de perdre votre argent. Le portefeuille fictif suit donc le même principe qu'un portefeuille classique sans les risques... ni les gains.

Le portefeuille fictif peut aider à débuter mais il ne remplace aucunement l'expérience d'une gestion réelle d'un portefeuille.
Pour ajouter un nouveau portefeuille fictif, cliquez sur le bouton « Ajouter un portefeuille fictif ».

Un nouveau pop up s'ouvre et vous demande de nommer votre portefeuille fictif.
Après validation, le portefeuille est créé. Vous pouvez désormais saisir des ordres.

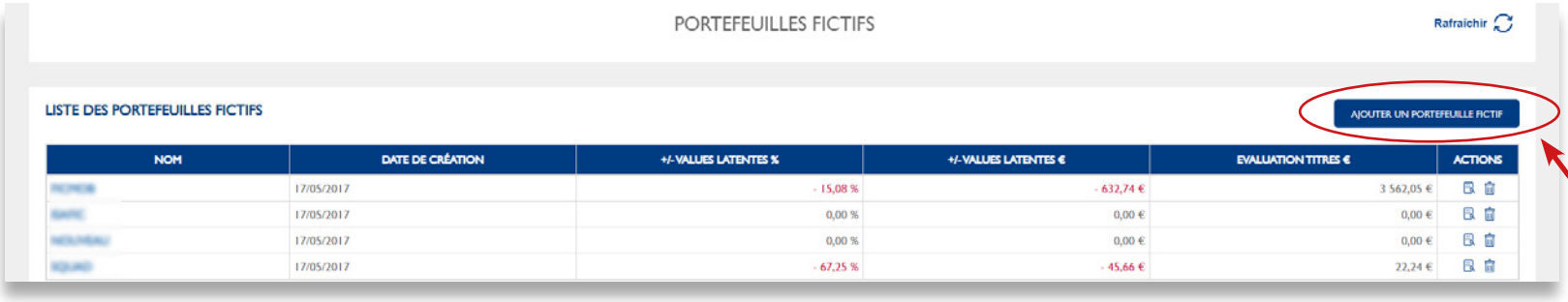

Pour ajouter une valeur dans le portefeuille fictif,
cliquez sur « Ajouter une valeur »

Saisissez le nom de la valeur recherchée.

4. Je passe un ordre « actions ou OPC »

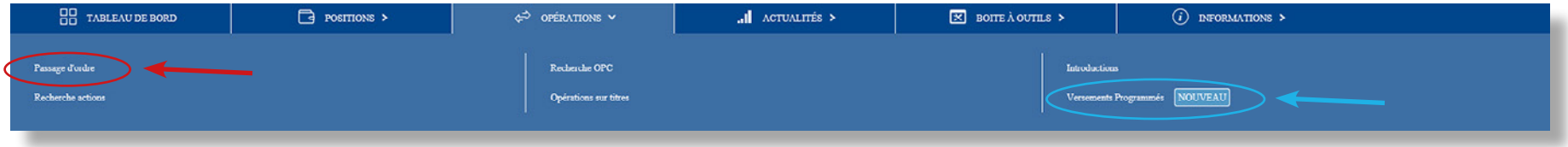

Vous pouvez passer un ordre depuis la fonction Passage d'ordre, vous êtes invités à sélectionner la valeur sur laquelle vous souhaitez passer un ordre.

3 possibilités pour sélectionner la valeur :

- Passer par la fonction « Recherche action »,
- Passer par la fonction « Sélecteur OPC »,
- Saisir directement dans la barre de recherche le nom de la valeur ou son code mnémonique ou son code Isin.

Une fois la valeur sélectionnée, saisissez votre ordre en complétant la validité, le type d'ordre, la quantité, la limite ou seuil.

Sur la droite de l'écran, vous pouvez consulter les informations sur le marché et notamment la cotation en direct de la valeur.

Pour les produits OPC, nous vous invitons à consulter la documentation KID/DIC de l'OPC avant d'enregistrer votre ordre.

Investir régulièrement :
Vous pouvez également investir de façon régulière en souscrivant en ligne à un versement programmé sur des OPC. Pour cela rendez-vous dans Opérations/ Versements programmés.

L'info en plus :
Pensez à découvrir l'Ordre à Seuil Variable (OSV) pour augmenter vos possibilités d'acheter au plus bas et vendre au plus haut ou pour vous protéger des fortes variations des marchés.
Définissez un écart de cours qui évoluera dynamiquement et se déclenchera automatiquement en cas de retournement du marché.

Investir dans des produits financiers comporte des risques liés à la fluctuation des marchés boursiers : ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. Vous devez donc être prêt à accepter de perdre tout ou partie de l'épargne investie.

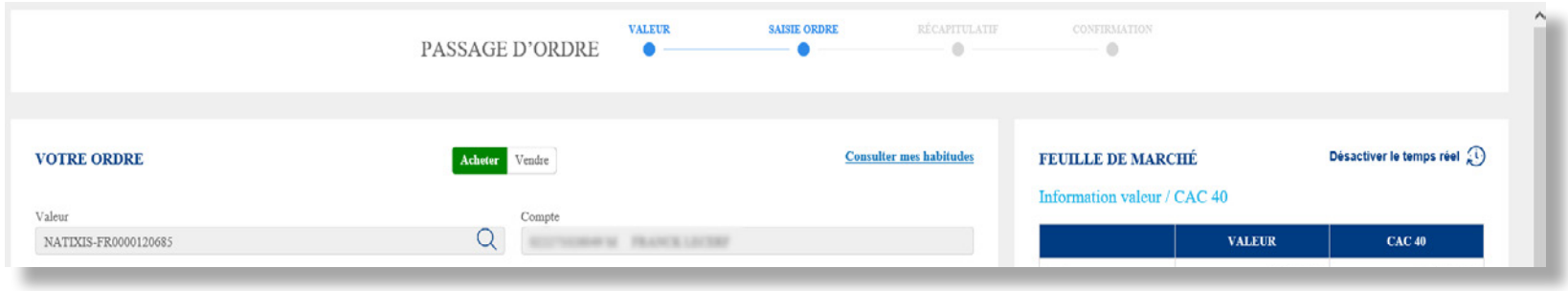

Lors de la saisie de votre ordre, vous pouvez également consulter « vos habitudes ». Lorsque vous cliquez sur ce lien, vous pouvez retrouver le détail de votre profil investisseur sur :

- La bourse domestique,
- La bourse étrangère,
- Les OPC,
- Les privatisations.

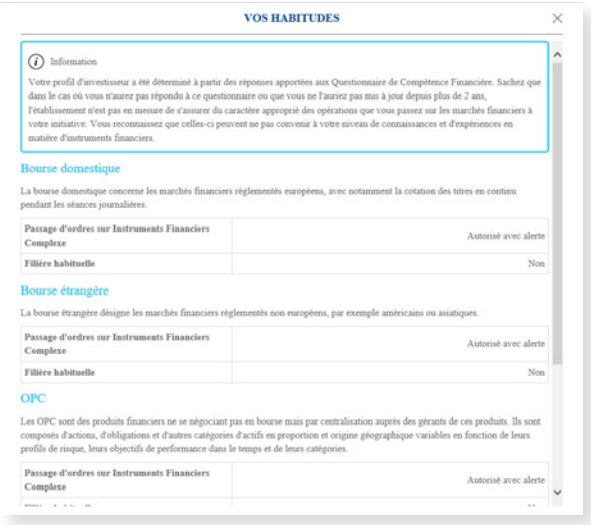

Après avoir confirmé votre saisie d'ordre, un récapitulatif affiche les informations liées :

- Valeur,
- Type de règlement,
- Sens,
- Quantité,
- Validité,
- Date de validité,
- Type d'ordre,
- Montant brut estimé de l'ordre,
- Frais de transaction estimés TTC en € et en %,
- Montant net estimé de l'ordre.

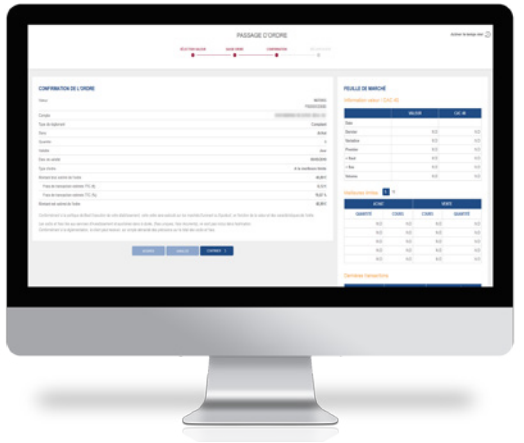

Pour les ordres sur OPC, une estimation détaillée des comissions de distribution, coûts et frais indirects vous est aussi précisée.

Si vous passez un ordre inhabituel (ne correspondant pas à votre profil investisseur (issu de vos réponses au Questionnaire de Connaissances et d'expérience Financières)), un avertissement s'affiche et vous informe de son caractère inhabituel.
À la suite de cette mise en garde sur le caractère inapproprié de votre transaction (associé à la nature du produit d'investissement (complexe / non complexe), vos habitudes de négociation, et votre degré de connaissances ou d'expérience), deux possibilités s'offrent alors à vous :

- soit vous modifiez votre ordre,
- soit vous confirmez votre saisie.

ECRAN 1

Enfin, si vous confirmez votre saisie, vous obtenez un récapitulatif de votre ordre d'achat ou de vente.
Vous avez la possibilité de le retrouver dans votre carnet d'ordres.

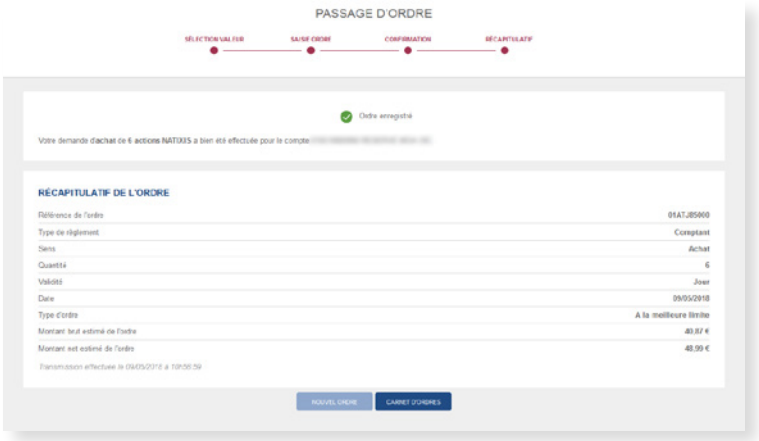

ECRAN 2

5. Je suis mes opérations (carnet d'ordres, historique, fiscalité, ..)

Les fonctionnalités de suivi de votre compte se trouvent sous le menu Positions.

a. Carnet d'ordres

La fonction Carnet d'ordres vous permet de consulter les ordres que vous avez passés.
Il se présente sous format tableau. Il est également classé par type d'actifs (Actions et Obligations, OPC, Divers).
Vous pouvez l'imprimer ou l'exporter en CSV (fichier texte).

ECRAN 1

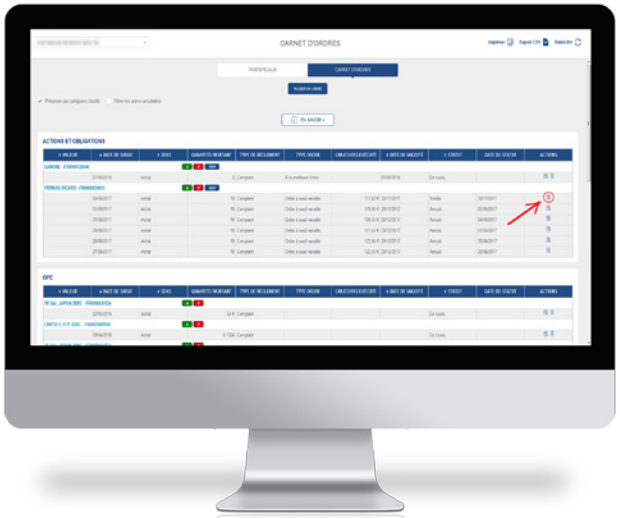

En cliquant sur l'icône du détail, vous accédez au détail de l'ordre concerné.

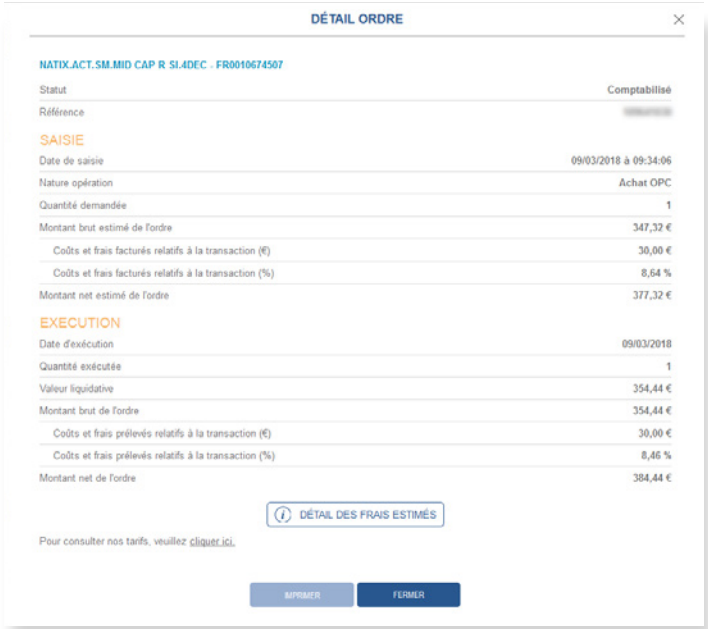

ECRAN 2

b. Synthèse des comptes

Vous retrouvez les éléments de synthèse de votre compte :

- Actifs : evaluation titres et liquidités,
- Couverture : engagement/disponible par type de règlement (comptant/SRD),
- Eléments fiscaux : avec notamment les plus-values latentes et réalisées.

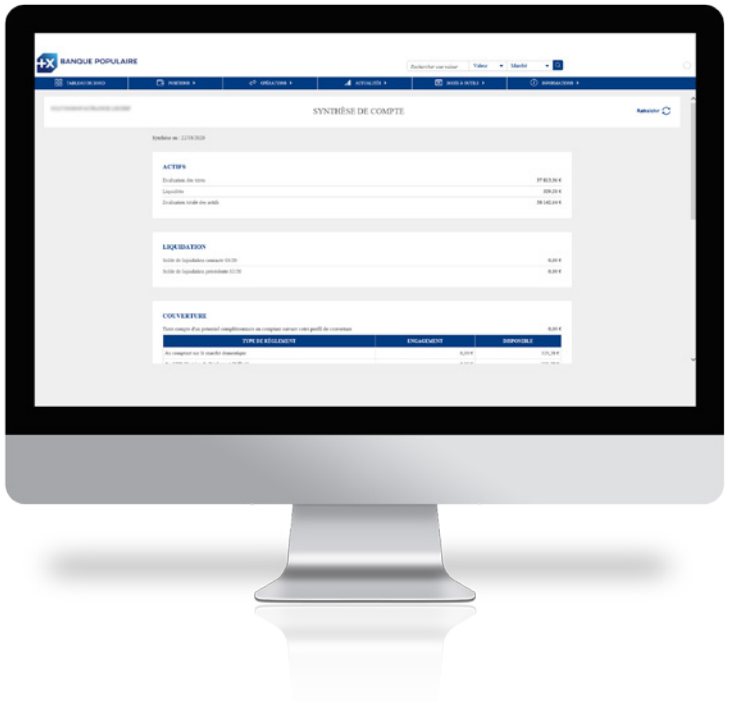

c. Fiscalité

Retrouvez la synthèse de votre fiscalité et prenez vos décisions en toute connaissance de cause. Les onglets « Exercice courant » et « Exercice précédent » donnent la position des plus-values et la répartition fiscale des revenus.
Vous pouvez aussi exporter sous format CSV (fichier texte) ou imprimer.

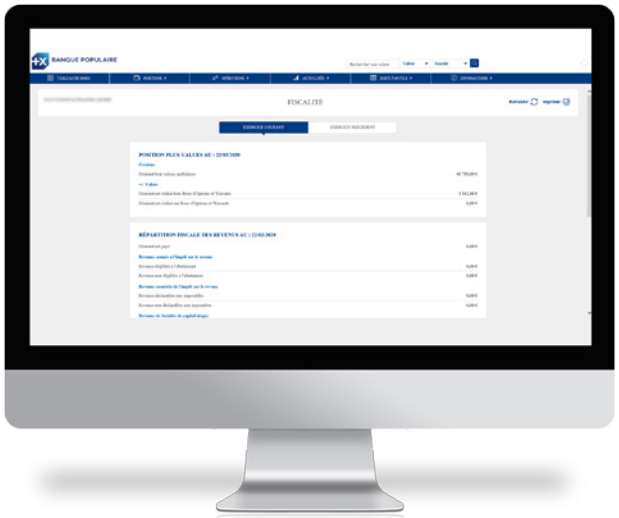

ECRAN 1

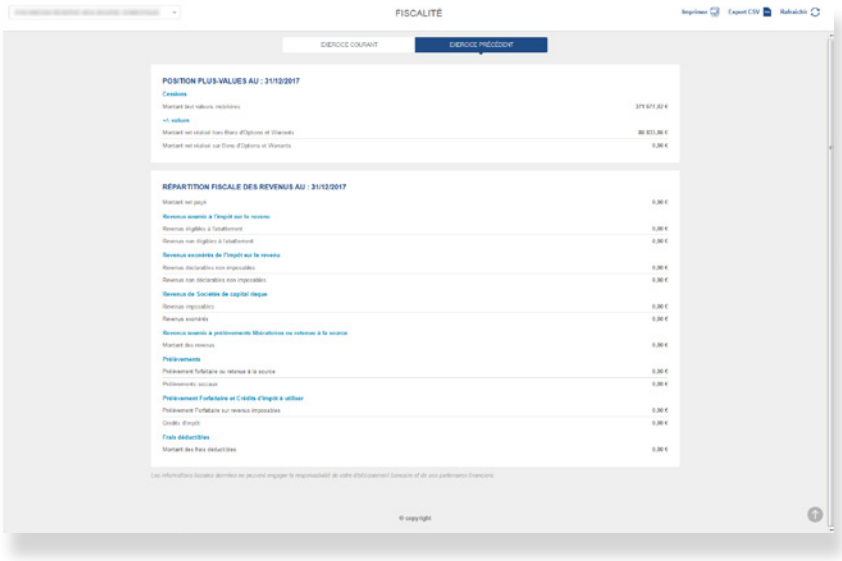

ECRAN 2

d. Historique des opérations

L'Historique des opérations vous permet de consulter l'ensemble de vos opérations réalisées. Vous avez la possibilité de filtrer vos opérations sur une période souhaitée. En cliquant sur « + », vous avez le détail de l'opération. Vous avez la possibilité d'imprimer cet historique opérations ou d'exporter en CSV (fichier texte).

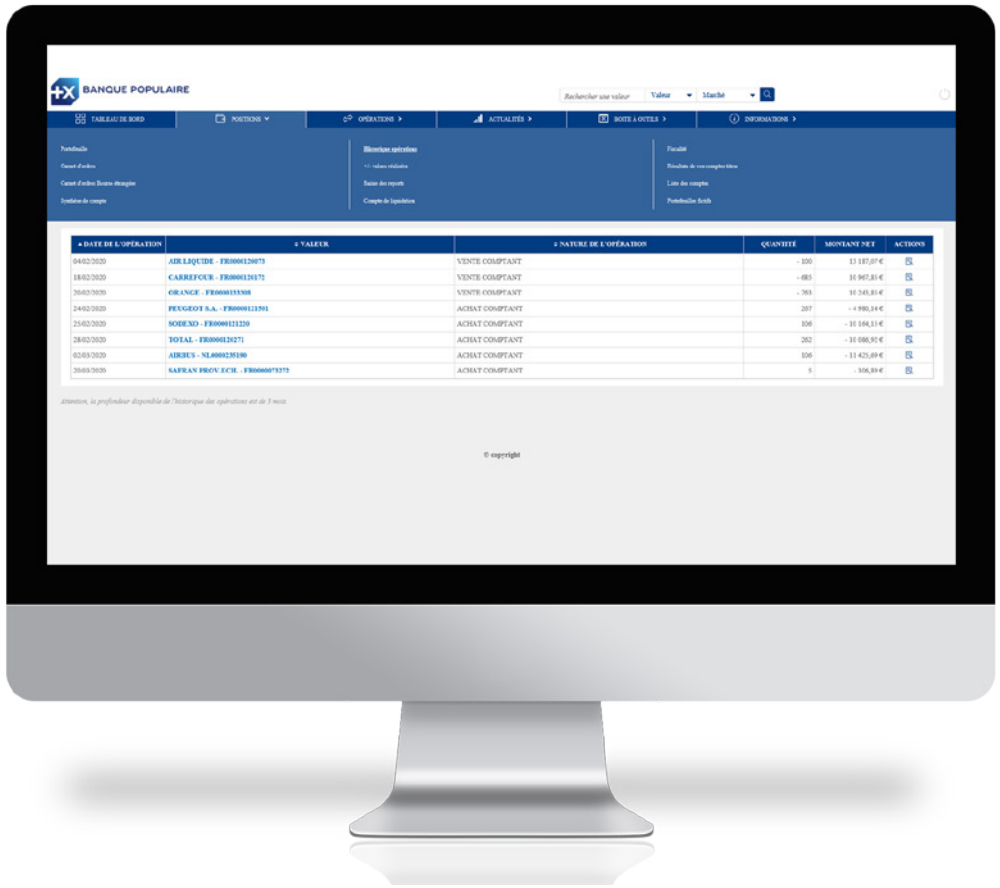

e. Plus ou moins-values réalisées

Accessible aussi du menu Positions, retrouvez ici le détail des plus ou moins-values réalisées globalement pour votre compte mais aussi au détail par valeur. Vous avez également la possibilité de les imprimer ou d'exporter en CSV (fichier texte).

6. Je m'informe et je me tiens informé

a. Je m'informe

À titre d'exemple : Fiche valeur action

Pour obtenir des informations sur une valeur, il faut accéder à la fiche valeur soit par «Recherche Valeur» soit à partir de votre portefeuille titres (si vous la détenez).

Vous disposez de plusieurs onglets caractérisant la valeur comme par exemple:

- Résumé,
- Graphique,
- Consensus : le concensus fournit la moyenne des avis des analystes financiers sur la valeur, à la fois en matière de recommandations mais aussi concernant des anticipations (de résultats, de chiffres d'affaires, de dividende...),
- Société.

À l'aide de la petite étoile jaune en haut à gauche de l'écran, vous pouvez ajouter la valeur à vos «favoris» afin de visualiser directement son évolution sur votre Tableau de Bord. Vous pouvez aussi directement acheter et vendre grâce aux deux boutons situés en haut à droite.

Vous disposez de différentes informations selon les onglets.

Onglet « Résumé » :

- Cotation (jour) et possibilité de filtrer la période,
- Evolution du cours (intraday, mois),
- Dernières transactions (heure),
- Meilleures limites (jour),
- Consensus rapide,
- Caractéristiques,
- Indice de référence,
- Données historiques.

Investir dans des produits financiers comporte des risques liés à la fluctuation des marchés boursiers : ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. Vous devez donc être prêt à accepter de perdre tout ou partie de l'épargne investie.

Onglet « Graphique » : évolution du cours des valeurs.

Vous avez la possibilité de choisir grâce à des options :

- Type de graphique = courbe, montagne, bar-chart, chandelier,
- Durée = 1 semaine, 1 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 3 ans, 5 ans,
- Périodicité = jour, semaine, mois.

Vous pouvez aussi comparer la valeur selon plusieurs critères :

- Aucune,
- Indice = CAC 40, Dow Jones, etc..,
- Valeur = comparaison avec une autre valeur.

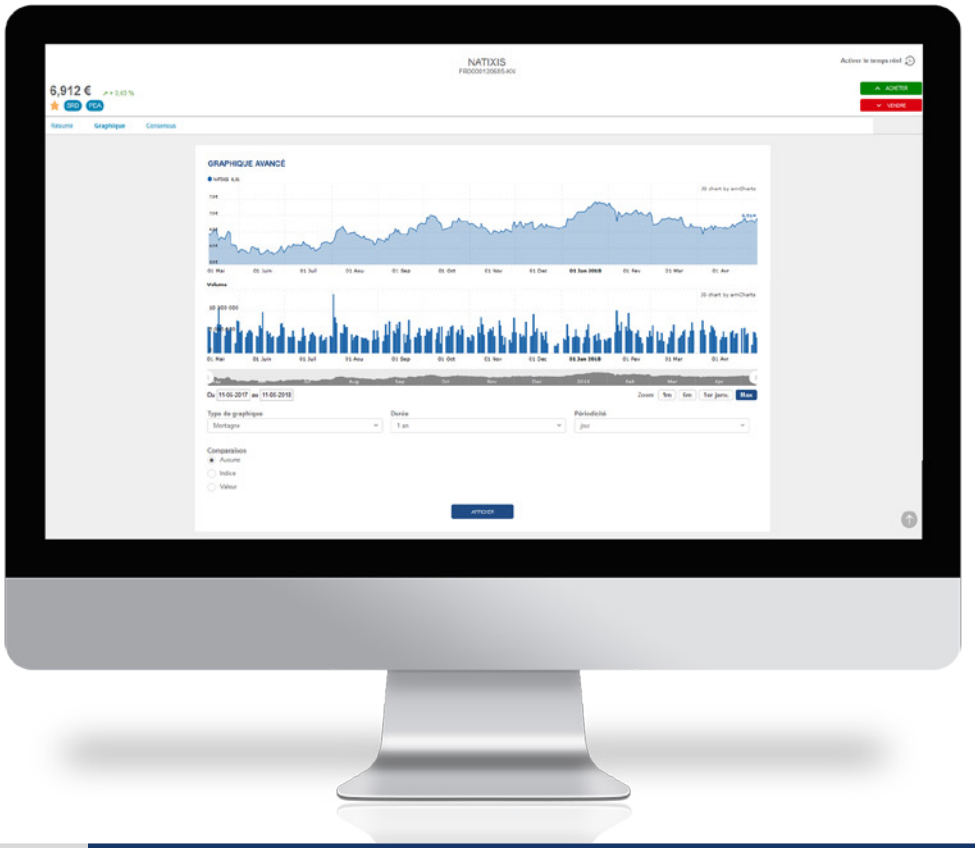

Onglet « Consensus » :

Retrouvez dans cet onglet les différents consensus

- Consensus (mois),
- Historique des recommandations (mois),
- Classement par Consensus,
- Chiffres attendus par le consensus,
- Historique des prévisions,
- Rappel.

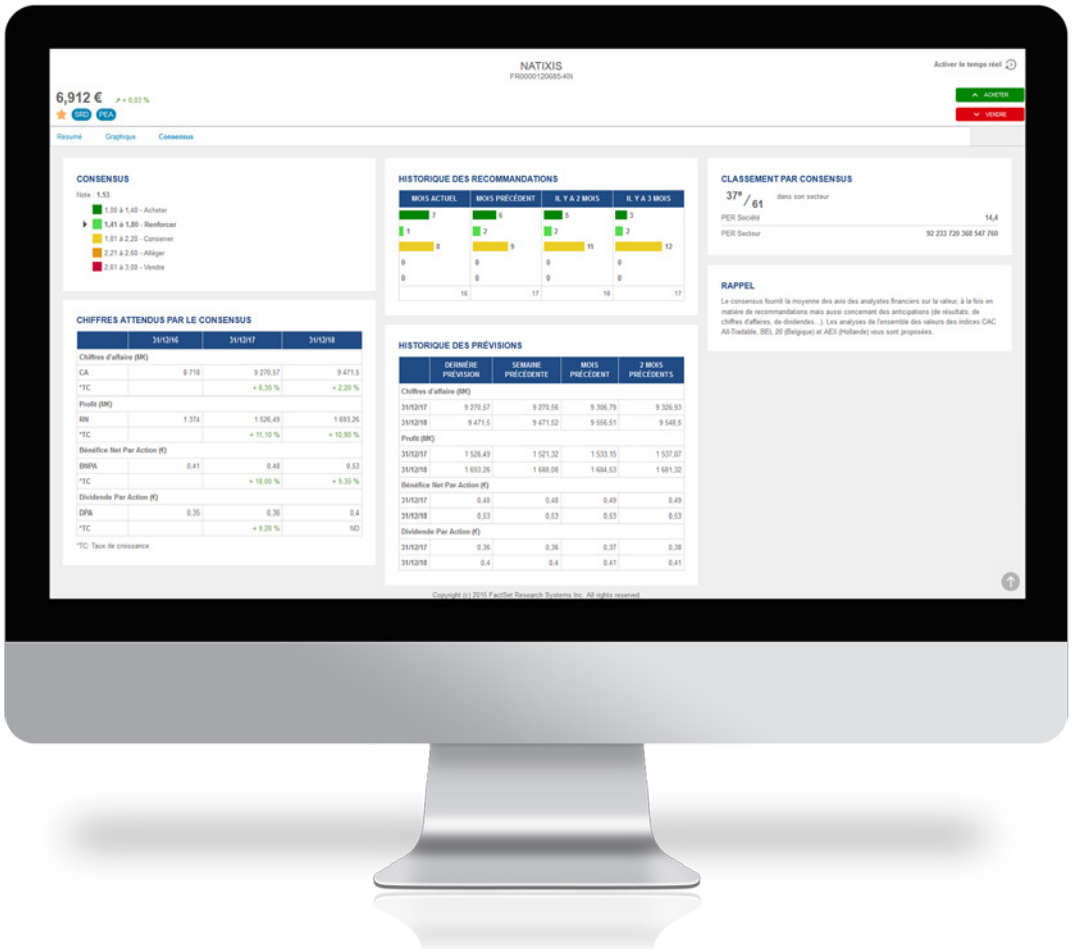

b. Je me tiens informé

L'exemple des alertes

Pour rester en contact avec les marchés sans avoir à me connecter tous les jours, je peux enregistrer des alertes :

- sur les cours des valeurs, que j'en possède déjà ou pas : en fonction de la hausse/ baisse des cours ou de façon récurrente,
- sur l'actualité des sociétés associées à ces valeurs .

Pour cela, il me suffit de choisir mon/mes alertes (choix de la valeur, condition de déclenchement) et le mode de réception (SMS ou email) : soit directement depuis la fiche d'une valeur, soit par le **menu Boite à Outils / Alertes.**

Mes alertes me seront envoyées sur mes coordonnées enregistrées dans mon espace bancaire personnel, visibles aussi dans l'espace bourse (**menu Boite à Outils/Alertes - Coordonnées**.

ECRAN 2 : MENU ALERTE

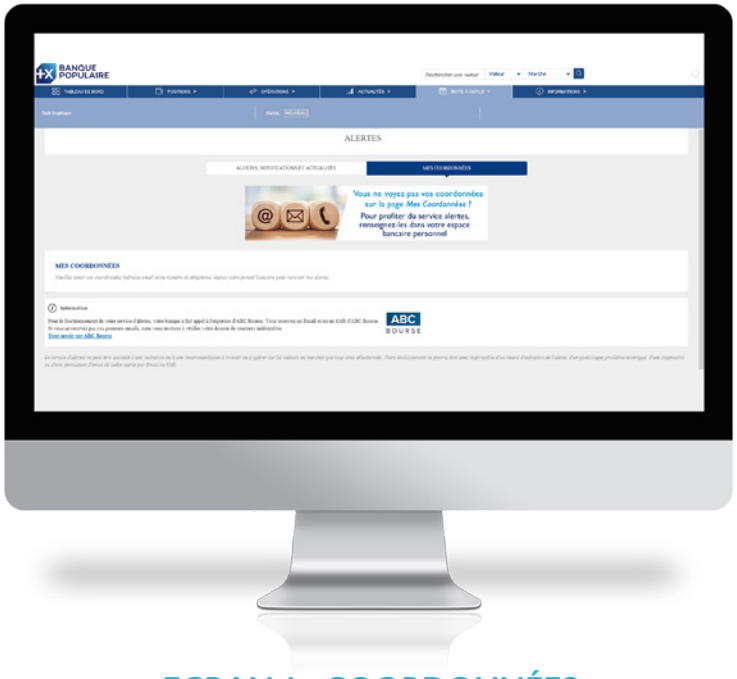

ECRAN 1 : COORDONNÉES

ECRAN 3 : PARAMÈTRES

7. Annexes

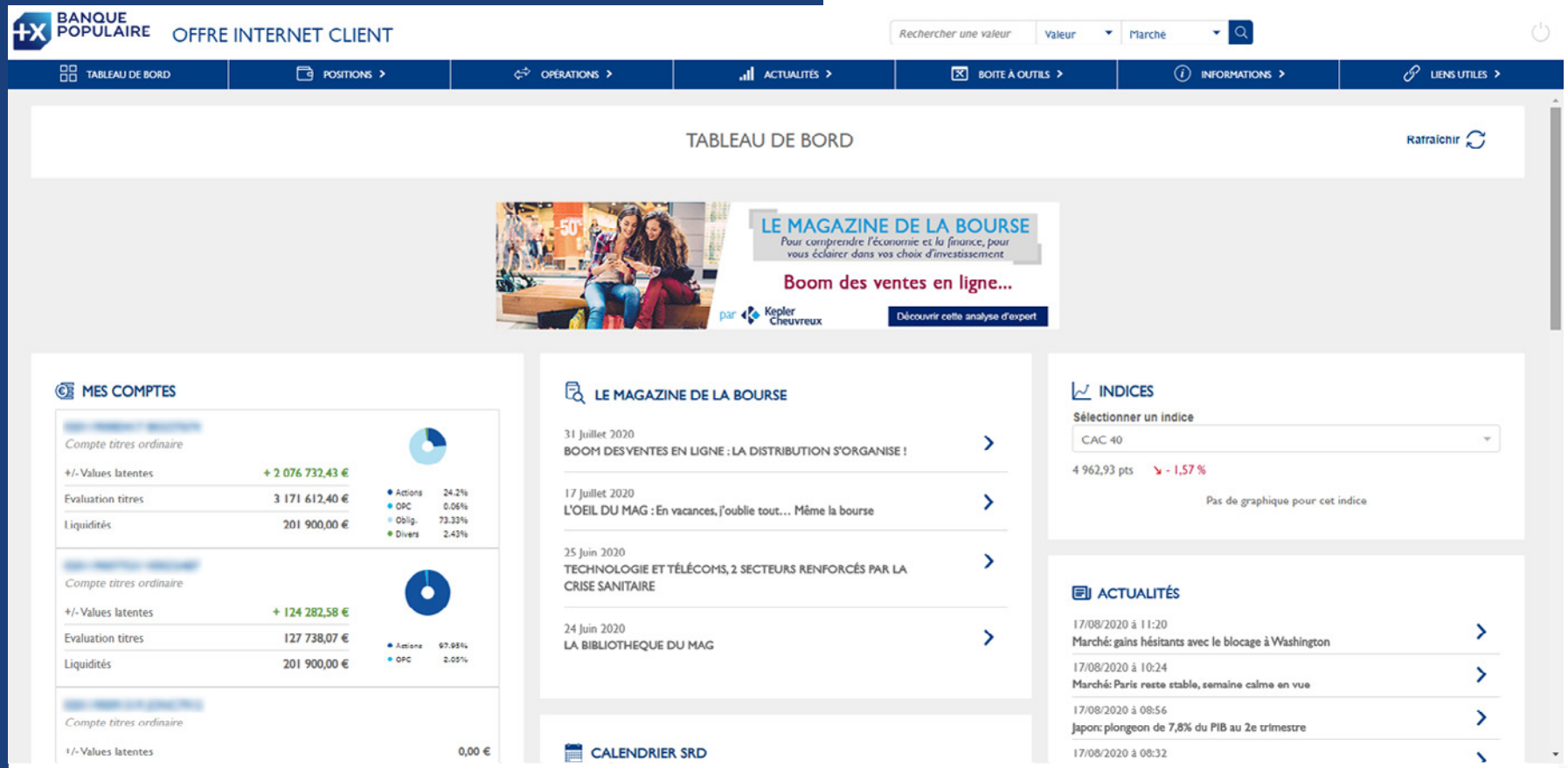

Tableau de Bord

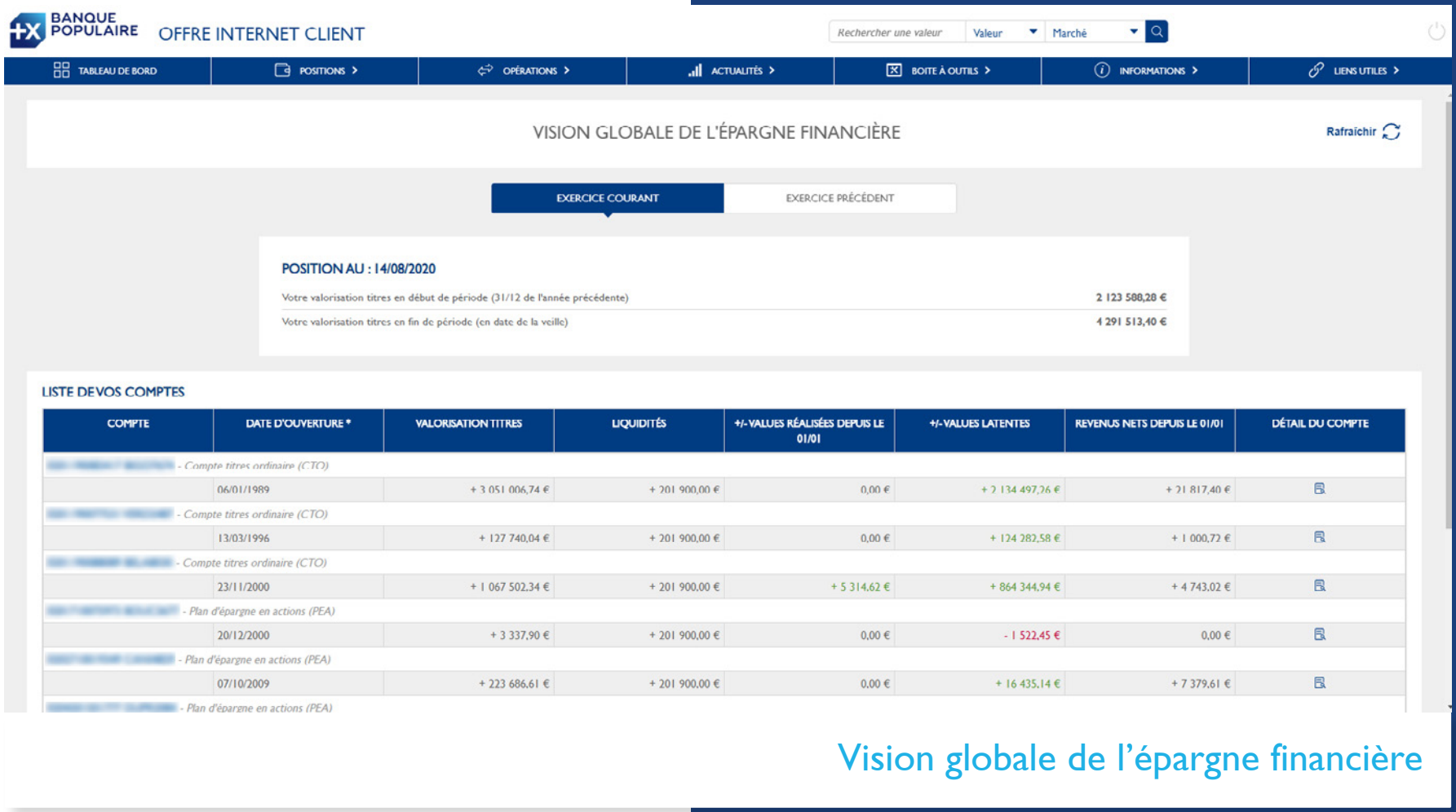

Vision globale de l'épargne financière

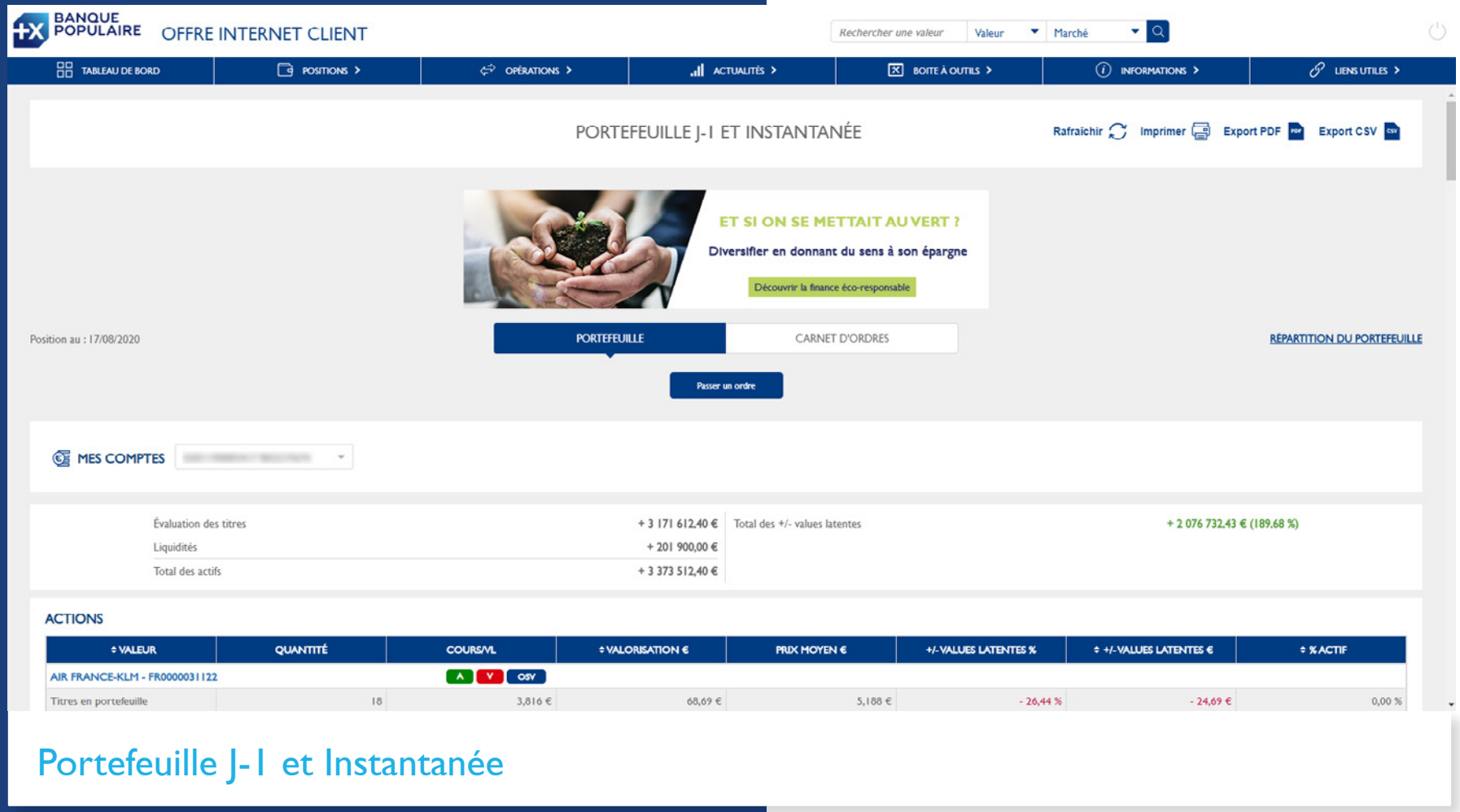

Portefeuille J-1 et Instantanée

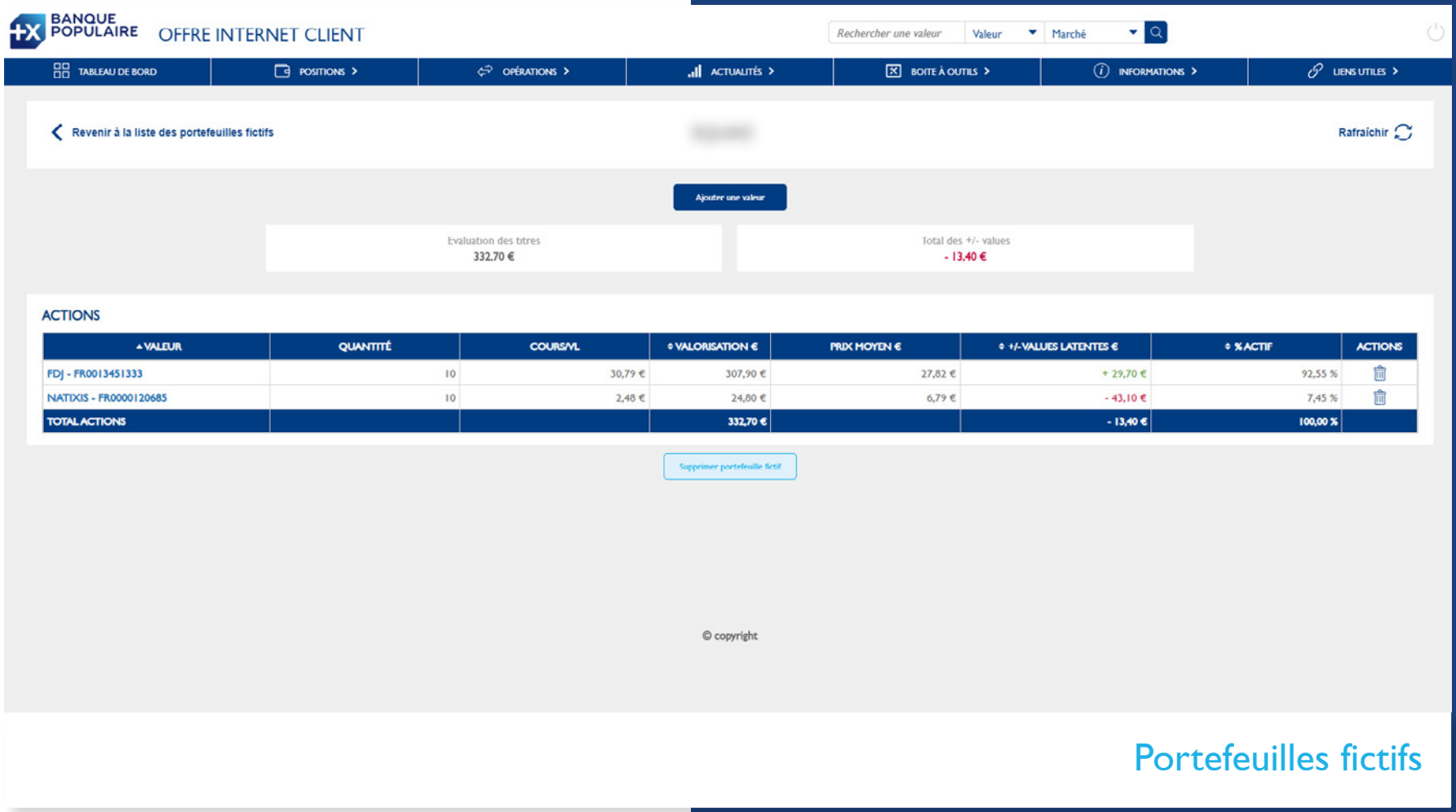

Portefeuilles fictifs

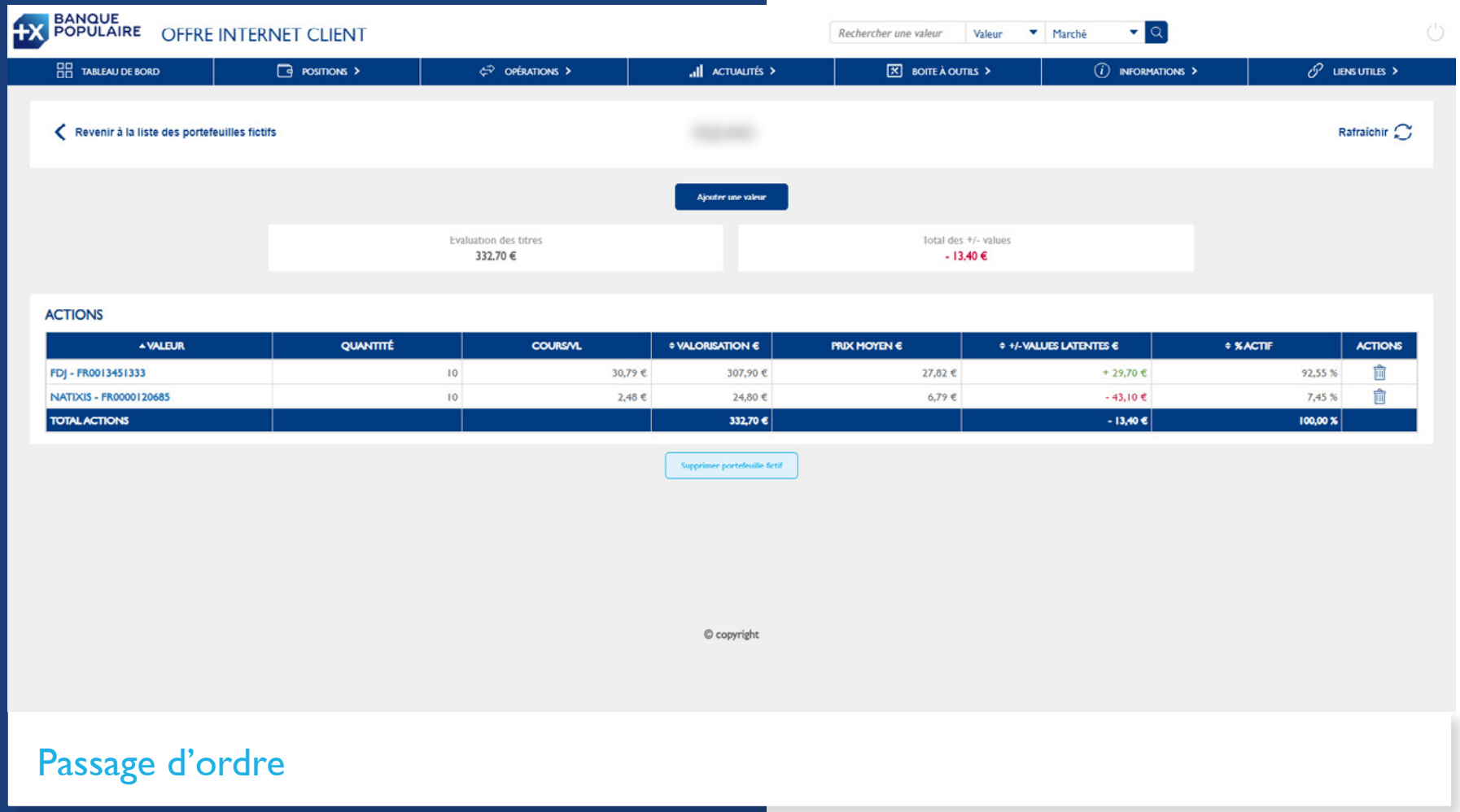

Passage d'ordre

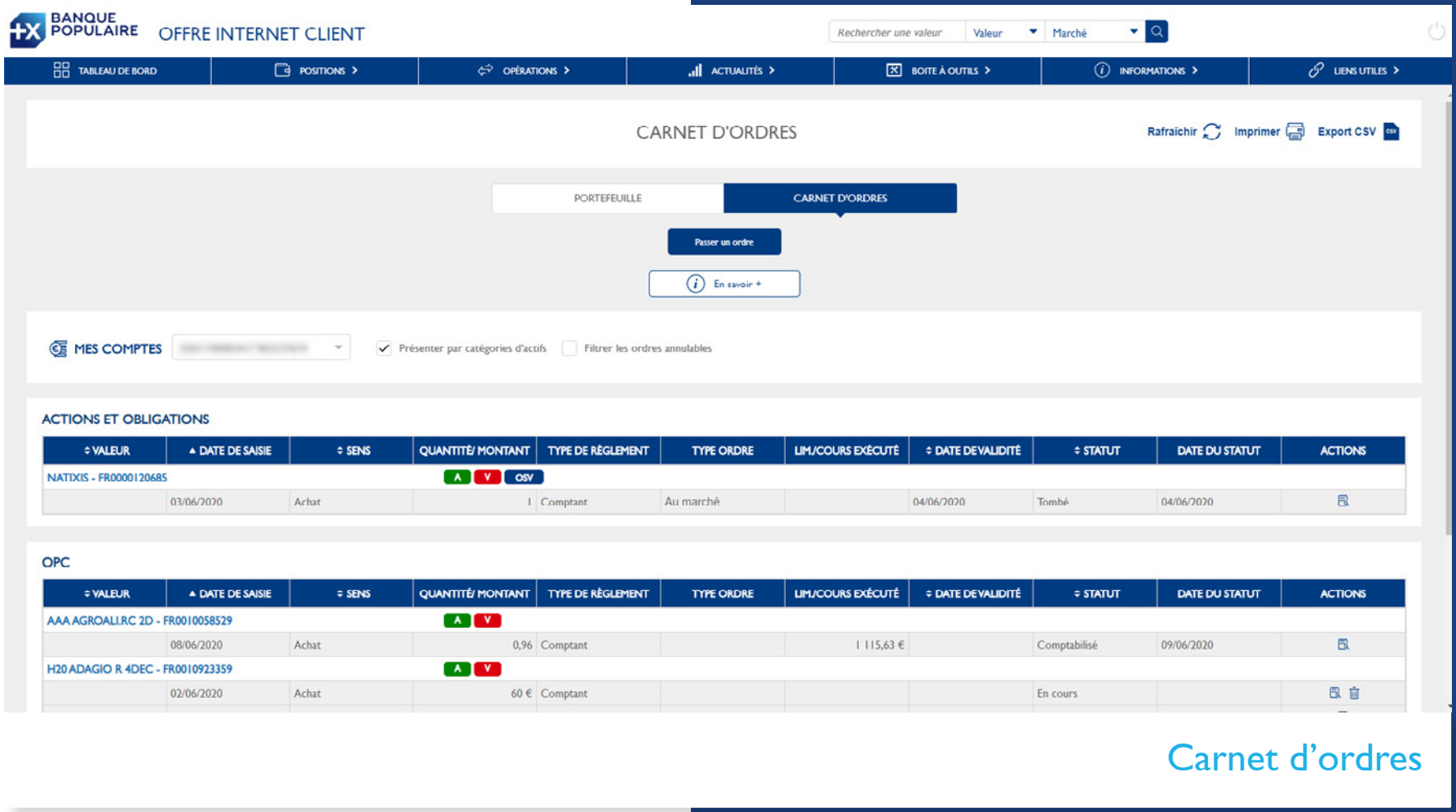

Carnet d'ordres

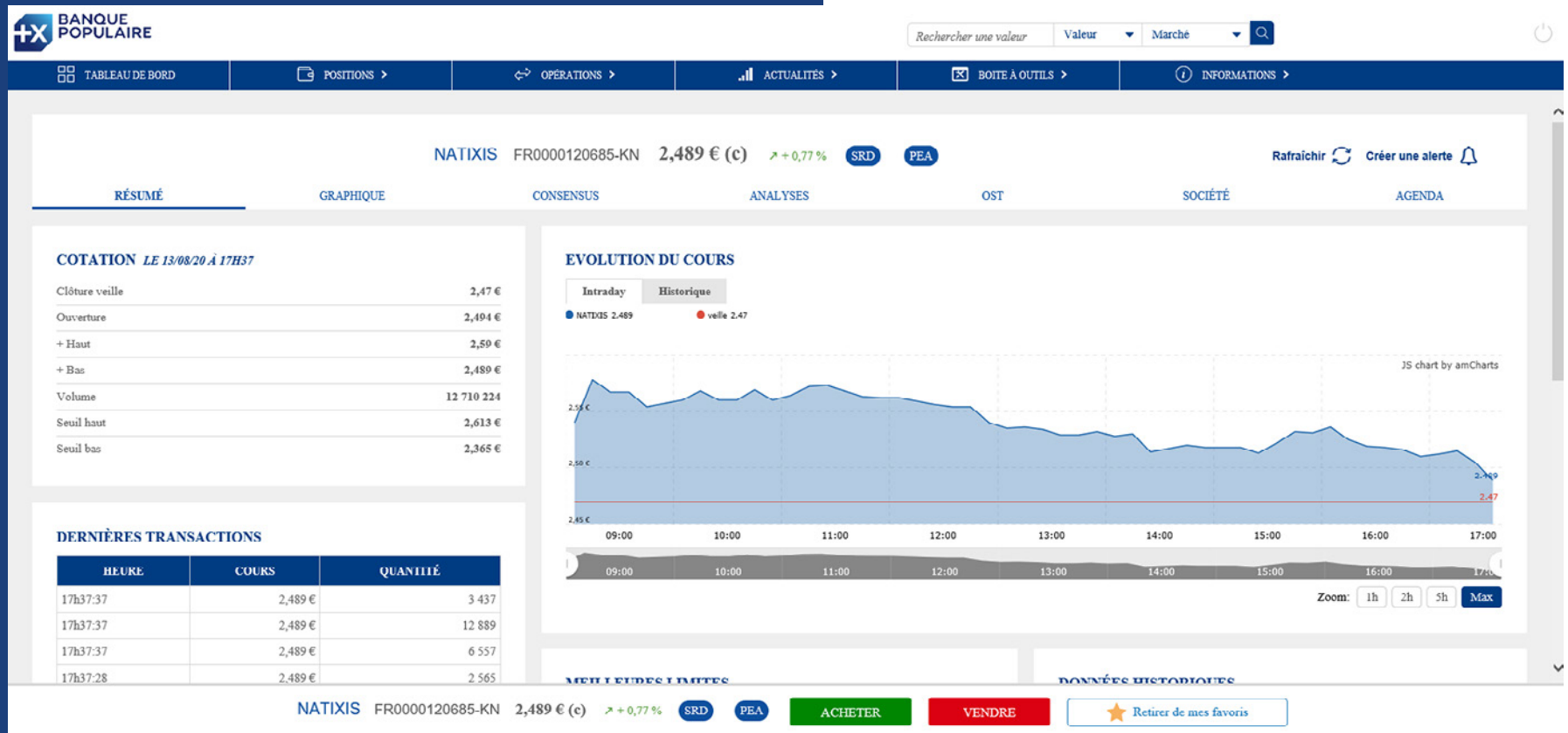

Fiche valeur

Bonne navigation sur votre Espace Bourse !

Votre conseiller reste bien sûr à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Investir dans des produits financiers comporte des risques liés à la fluctuation des marchés boursiers : ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. Vous devez donc être prêt à accepter de perdre tout ou partie de l'épargne investie.

La responsabilité de la Banque Populaire ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des informations contenues dans ce document et des conséquences de toute décision prise sur la base des informations, données et analyses présentes dans ce document. Les investisseurs sont informés que tout investissement dans des valeurs ou des marchés présente des risques : un tel investissement est par nature volatil, expose l'investisseur aux risques du marché et est susceptible de résulter en une perte (pouvant être totale) du capital investi.